

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-420397

172920

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 227 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : ECHAMI IZZEDINE VILLE JADOU YAMNA

Date de naissance : 1982

Adresse : B-70ndi boukak N° 372 CASA

Tél. : 1649187596 Total des frais engagés : 371,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr EL ARABI Redouane
Médecine Générale
141, Lot. Hadj Fateh R.D.
N°2 El Qulfa - Casablanca
Tél: 022 22 03 09

Date de consultation : 14.8.2023

Nom et prénom du malade : JADOU YAMNA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : (P) MUPRAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 26 AOUT 2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/03/2023			118.00	INP : 1000000000000000 Dr. EL ARABI Redouane Médecine Générale 141 Lot. Hadi Fateh R.D. N°2 El Oulfa - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES 022.93.03.09

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
LA PHARMACIE HAMZA CASABLANCA Mr. Hafid Hadi N° 141 R.D. Casablanca - TÉL 0522 93 10 28	24/10/2023	224,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

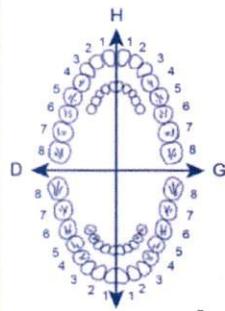
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			*
			*
			*

AUXILIAIRES MEDICAUX

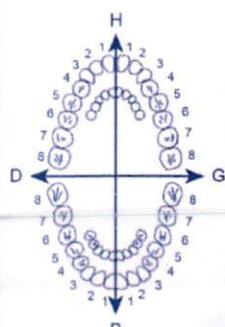
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	11433553
B	35533411	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS
DEBUT D'EXECUTION	
RIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Redouane El ARABI

Médecine Générale

Médecin Agréé Par le Ministère de la Santé

Echographie

Electrocardiogramme

Petite Chirurgie - Circoncision

الدكتور رضوان العربي

الطب العام

طبيب خبير محلف لدى المحاكم

الفحص بالصدى

تخطيط القلب

الجراحة الصغيرة - الختان

Casablanca, le :

14.08.2028

Lot N°:

23025

Exp:

03/26

PPV:

115DH00

1) Ecolore

15.00

15+2

7.

2) Deltip

14.00

10.00

ACIE HAMZA
CNA
lot 6

PPV: 14DH00
PER: 06/26
LOT: M1997

3) Xy cut

12.00

10

42.90

4) Di rect

17.2.80

7

31.60

Dr. EL ARABI
Médecine Générale

141, Lot. Hadj Oued Daoura
N°2 El Oulta Casablanca

Tél : 022.93.03.09

تجزئة الحاج فاتح - الرقم 141 الطابق السفلي - الشقة رقم 2 الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 93 03 09

141, Lot Haj Fateh Bd. Oued Daoura-RDC N°2 EL Oulta-Casablanca-Tél.: 05 22 93 03 09

Batende i. m.m.b
M.60
~~221.0~~

Dr. El ARABI Redouane
Médecine Générale
141, Lot. Hadj Farih R.D.
N°2 El Oulfa - Casablanca
Tél : 022.93.03.09



STE PHARMACEUTIQUE HAMZA
CASABLANCA
Lot. Hafidateh Rue 8 N° 3 Lot. 6^e
Casablanca - Tél: 0522 93 10 28